

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20220930-DE_24_2022-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 7
Dont pouvoirs : 0

L'an ~~deux~~ **deux** mil **vingt-deux**, **trente septembre** le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 24/2022

Dépenses imprévues

Le maire informe qu'il est nécessaire de prévoir au budget principal en investissement 7.5% de la somme votée soit un montant de 6159.36.

La proposition de Madame le Maire est acceptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Y.BONY

